

Diane Maurin  
citoyenne de Ripon

6 NOV, 2000  
Ripon, Qc

A qui de droit,

Je me présente devant vous aujourd'hui afin de bénéficier de ce droit démocratique qui m'est offert : celui de vous donner mon opinion au sujet de la ligne Brûlé - Vignan.

Je suis co-propriétaire d'une entreprise agricole qui emploie environ une dizaine de personnes. Nous œuvrons dans le domaine de l'agriculture biologique, domaine régi par des normes précises et strictes qui visent à fournir à nos clients des garanties quant à l'authenticité de l'appellation "biologique".

Depuis une quinzaine d'années nous constatons qu'il y a de + en + de gens d'un peu partout et de la Petite-Nation qui s'arrêtent chez nous dans nos jardins et dans notre belle région. Et au risque de répéter ce que plusieurs ont dit ou disent : nous habitons une région "exceptionnelle" du point de vue géographique, panoramique et nautique. Nous avons fait le choix de nous y installer, comme beau-

coup de grus menus de "l'extérieur"  
pour toutes ces bonnes raisons.  
De ce point de vue, l'apparition  
de pylôles hydro-électriques m'a  
semblé inconcevable.

Nous devons travailler ensemble  
afin de garder notre patrimoine  
visuel aussi beau que possible.  
Donner le goût aux gens qui nous  
visitent à l'été dans nos commerces,  
ateliers et fermes, de revenir et d'en  
parler, et d'aut leur dire comme il y a de  
beaux vallons, de belles montagnes  
dans la Petite-Nation.

D'un autre point de vue,  
comme agricultrice oeuvrant sous  
le Conseil d'Accréditation du Québec  
(C.A.Q.) l'utilisation de phytocides  
m'inquiète au plus haut point.  
Comment peut-on un instant  
croire qu'une substance qui "tue"  
la végétation à ce point ne soit pas  
dommageable pour le reste de la  
chaîne alimentaire. Ces substances  
ne "s'évaporent" pas par enchantement  
dans le néant! Elles sont irrémédiablement  
absorbées dans le sol, l'eau,  
la nappe phréatique, les insectes, pois  
sons, animaux... les humains.

Peu importe où et si la  
ligne Grand-Brûlé-Viguan doit passer  
je demande à notre M.R.C. de

Papineau d'interdire l'épandage de  
phytoactes et de faire appel à  
des travailleurs, Travailluses d'ici  
pour effectuer l'élagage des cette  
ligne. Au moins aurons nous  
la mise en consultation que des  
gens de chez nous auront déniché  
un emploi, païsonnier, mais tout  
de même...

Enfinement, au-delà de  
toutes ces considérations, mon opinion  
de fond est la suivante: nous  
aurions beau nous "blinder" en  
France, il y a des limites à  
ce que j'appelle "vacciner la peur  
la planète change. Le climat  
change, au Québec et ailleurs  
la vie n'est pas statique, elle  
est dynamique. Il y aura toujours  
des événements que l'on ne pourra  
prévoir. Oui, peut-être un  
autre séisme, un ouragan...  
que puis-je ?

Je suis prête à prendre  
ce risque et à ne pas penser de  
cette ligne Grand-Pré - Vigor

merci

Sœur Yvonne

